

VOIX#11 HIVER 2018 SOLIDAIRES



L'EXPERTISE UNIVERSITAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



07

|

DOSSIER
Quelles solidarités
en 2030 ?

SÉCURITÉ SOCIALE · COOPÉRATION
UNIVERSITÉ SOLIDAIRE · CIRCUITS COURTS

SOMMAIRE/VOSO#11



03

ÉDITO



J'aurai 20 ans en 2030

CLAIRE WILQUET



04

RÉFLEXION



Féministes et fiers de l'être

VIC DORTU



07

DOSSIER
Quelles solidarités
en 2030 ?

Quelle solidarité en 2030 ?

BRUNO FRÈRE & SYBILLE MERTENS

Quelle coopération en 2030 ?

NAÏKÉ GARNY

Les circuits courts, un court-circuit temporaire ?

GWENDOLINE ROMMELAERE

Université de Liège: pour une solidarité exemplaire

JULIE LUONG



17

VUES DU SUD



Le mini-élevage: remède à la malnutrition

CHARLES AMENOU, JEAN-LUC HORNICK, PIERRETTE MUBADI



20

ÉTUDIANTS SOLIDAIRES



Sono Dja, la ferme-école

THIFAINÉ GRÉGOIRE

ÉDITO/VOSO#11



J'aurai 20 ans en 2030

maginons. Nous sommes en 2030. Vous avez 20 ans. Vous souhaitez terminer rapidement vos études afin de pouvoir travailler et rembourser le prêt contracté pour financer vos années d'Université. De l'argent, il vous faudra d'ailleurs en gagner beaucoup pour assurer, plus tard, l'éducation de vos enfants, mettre suffisamment de côté pour faire face à une éventuelle perte d'emploi, une maladie et pour investir en vue de votre retraite. Souvent, vous vous demandez : comment en est-on arrivé là ? À une époque pas si lointaine, les études étaient accessibles à tous, il existait des caisses de solidarité pour venir en aide en période difficile. Comment ce formidable système si sécurisant a-t-il pu disparaître ?

Vous tomberiez alors, en cette année 2030, sur ce vieux numéro d'hiver 2018 du Voix Solidaires. Vous découvririez qu'à cette époque déjà des chercheurs et d'autres acteurs de la société civile avaient prédit l'effritement de ce système de solidarité et en avaient identifié les causes et les mécanismes. Vous seriez aussi très probablement atterré d'y lire qu'à cette époque on connaissait également les leviers pour éviter ce délitement, qu'il y avait même la possibilité d'une société encore plus solidaire. Comme votre vie serait plus simple, moins angoissante, aujourd'hui.

2030 c'est demain. Il est temps de choisir et de construire le scénario que nous voulons pour l'avenir... même si nous n'aurons plus 20 ans ! ●

CLAIRE WILQUET, UNIVERSUD-LIÈGE

UniverSud-Liège

Traverse des Architectes 2
Bâtiment B3D
4000 Liège · Belgique
+32 4 366 55 43
universud@ulg.ac.be

Éditeur responsable
Valérie Wambersy

Coordinatrice du magazine
Claire Wilquet

Conseil de rédaction : Rachel Brahy, Laurent Deutsch, Jean-Jacques Grodent, Jérémy Hamers, Jean-Michel Lafleur, Marta Luceno, Bénédicte Maccatory, Nassim Moula, Michel Moutschen, Pierre Ozer, Luca Piddiu, Gautier Pirotte, Philippe Vincent, Luc Courard, Valérie Wambersy.

DESIGN & MISE EN PAGE PEPUP © 2018

VOIX#11 HIVER 2018
SOLIDAIRES



UniverSud-Liège dispose d'une batterie d'outils pédagogiques pour parler des parcours et des politiques migratoires, des frontières, des stéréotypes, de l'intégration et pour déconstruire les préjugés. Si vous souhaitez aborder ces questions dans vos cours, vos cercles, avec vos collègues ou vos amis... n'hésitez pas à nous contacter !

Plus d'infos : claire.wilquet@ulg.ac.be



RÉFLEXION



Féministes et fiers de l'être

L'EXEMPLE DE L'AUTEURE NIGÉRIANE CHIMAMANDA NGOZI ADICHIE

Alors que sont révélés chaque jour de nouveaux cas d'agressions sexuelles sur les réseaux sociaux à travers le hashtag #MeToo, alors qu'hommes comme femmes dénoncent les uns après les autres leurs « porcs » ou leurs « truies », des individus qui les ont maltraités, humiliés ou abusés, il y a lieu de s'interroger sur la place du féminisme dans nos sociétés aujourd'hui.

En effet, malgré la persistance d'inégalités et d'injustices entre les sexes en Occident, bon nombre de personnes pensent que le mouvement féministe est obsolète. Plus interpellant encore, le féminisme fait l'objet de méfiance et d'hostilité. Il a ainsi été récemment qualifié de « maladie » par l'élue FN Emmanuelle Ménard, et les féministes de « dangereuses ridicules » par l'écrivaine française Élisabeth Lévy. Mais comment un mouvement qui lutte pour l'égalité entre les sexes peut-il ainsi attirer haine et mépris ? Sans aucun doute, ces réactions négatives sont le résultat d'une mauvaise compréhension du féminisme et de ses objectifs.

L'écrivaine nigériane Chimamanda Ngozi Adichie, à travers son œuvre, peut nous aider à comprendre ce qu'est le féminisme. Elle en a fait son cheval de bataille. Outre sa préoccupation pour les droits des femmes, l'une des priorités d'Adichie est de mettre un terme à la stigmatisation du féminisme et de le présenter comme ce qu'il est réellement : un mouvement social qui met les hommes et les femmes sur un pied d'égalité, et qui peut bénéficier à chacun des sexes. Que ce soit en Afrique, en Europe ou ailleurs, il est en effet impératif de dédramatiser l'idéologie féministe et de rappeler sa vocation *humaine* et *sociale*. Les écrits théoriques et fictionnels d'Adichie sont un point de départ idéal pour redorer le blason du féminisme.

Ceci n'est pas une guerre des sexes

L'une des idées reçues qui nuisent au féminisme est l'impression que ce mouvement vise simplement à retourner l'ordre établi, en remplaçant la domination masculine par une domination féminine. En réalité, le féminisme promeut et lutte pour l'égalité des sexes, grâce à laquelle

la relation de dominant / dominé est tout simplement abolie. Il ne s'agit donc pas de compenser des siècles de privilèges à l'égard des hommes en abaissant leurs salaires et en remplaçant chaque homme chef d'entreprise par une femme. La démarche consiste plutôt à repenser notre modèle de société de manière à ce que le sexe d'un individu ne soit plus déterminant dans ses options et ses décisions. Vous pensez que c'est déjà le cas en Belgique et dans le reste de l'Europe ? Il est vrai que de nombreux combats ont déjà porté leurs fruits. Globalement, les femmes européennes ont autant accès à l'éducation que les hommes. De même, le taux de pauvreté est aujourd'hui quasiment égal chez les hommes et les femmes, ce qui ne fut pas toujours le cas. Cependant, les inégalités salariales sont, elles, encore bel et bien une réalité : les Européennes gagnent en moyenne 16% de moins que les Européens. Quant à l'emploi, 91,4% des hommes en Europe travaillent contre 79,6% des femmes. Celui-ci n'est qu'un exemple parmi d'autres des inégalités qu'il reste à combattre au sein de nos sociétés.

LE FÉMINISME DANS L'ŒUVRE DE CHIMAMANDA NGOZI ADICHIE

En 2012, elle a publié son premier essai sur le sujet, intitulé **NOUS SOMMES TOUS DES FÉMINISTES**. Dans celui-ci, Adichie décrit les nombreuses situations dans lesquelles elle se sent victime de sexisme. Elle déconstruit aussi les uns après les autres les arguments de ceux qui associent le terme « féministe » à un reproche ou une insulte. Alors que l'expérience d'Adichie est ancrée dans son Nigéria natal, les stratégies féministes qu'elle met en avant sont aisément applicables à d'autres contextes. Tout récemment, Adichie a publié un deuxième ouvrage sur cette problématique : **CHÈRE IJEWELE, OU UN MANIFESTE POUR UNE ÉDUCATION FÉMINISTE (2017)**. Dans cette lettre à son amie Ijeawele, qui vient de donner naissance à une petite fille, Adichie prodigue quinze conseils pour l'élever en féministe. À nouveau, il est clair que ses conseils sont universels. Elle affirme par exemple que la vie des femmes ne doit pas se résumer à la maternité.

Dans beaucoup de cultures, le fait de devenir mère reste perçu comme le rôle le plus important d'une femme, ce qui exerce une pression considérable sur les femmes stériles ou qui ne souhaitent pas avoir d'enfants. Selon l'auteure, il faut cesser de considérer la maternité comme un passage obligé. De même, elle dénonce l'hypocrisie de nos sociétés qui valorisent la virginité des jeunes filles tout en encourageant les jeunes hommes à collectionner les conquêtes.

Adichie est également l'auteure de trois romans, **L'HIBISCUS POURPRE (2004)**, **L'AUTRE MOITIÉ DU SOLEIL (2007)** et **AMERICANAH (2013)**. Dans les deux premiers, tous deux situés au Nigéria, Adichie met en scène des personnages, hommes et femmes nigériens, qui se débattent avec la notion de genre et les stéréotypes qui y sont liés. Cette problématique est centrale dans le travail d'Adichie et est également traitée dans ses deux essais.

Vous faites également erreur si vous croyez que le féminisme n'a à cœur que les intérêts des femmes. En effet, le combat pour l'égalité des sexes permet aussi aux hommes d'acquérir de nouveaux droits. L'un d'eux consiste par exemple en l'allongement du congé de paternité, qui est encore considérablement plus court que le congé de maternité. Permettre à un homme de faire une pause dans sa carrière pour profiter de la naissance de son enfant nécessite encore un travail sur les mentalités. De la même façon, de nombreux féministes cherchent à débarrasser les hommes de la pression sociale qui les désigne comme le soutien financier de la famille, faisant du travail l'objectif principal de leur vie. Tout le monde, homme comme femme, a donc à gagner du mouvement féministe.

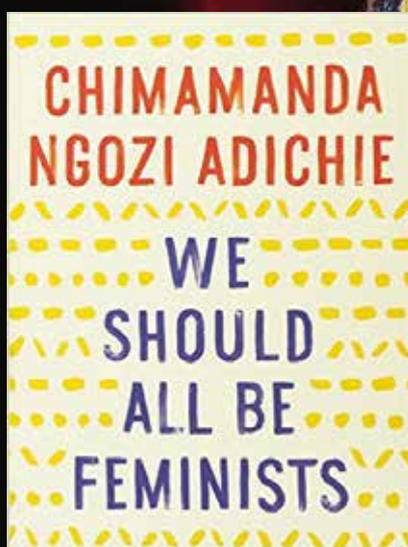
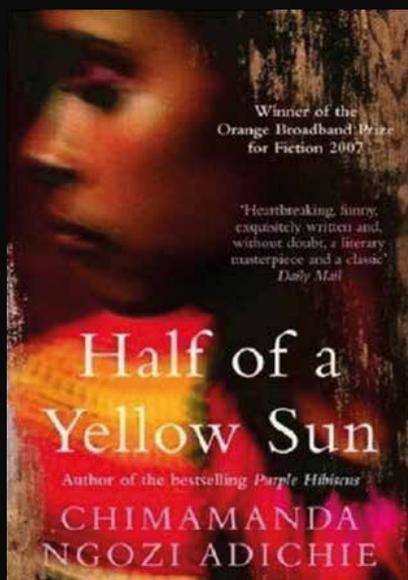
Les féministes : pas (que) des femmes en colère

Dans son essai *Nous sommes tous des féministes*, Adichie plaisante sur les stéréotypes qu'ont les gens sur le féminisme: « Un journaliste [...] m'a dit que

LES HOMMES comme les femmes, ont donc à gagner du mouvement féministe

les gens parlaient de mon roman comme d'un roman féministe, et il me donna ce conseil: je ne devrais jamais me revendiquer féministe, car les féministes sont

des femmes qui sont malheureuses parce qu'elles ne trouvent pas de mari. Alors j'ai décidé de m'appeler la Féministe Heureuse ». Malgré son ton ironique, Adichie pointe du doigt un problème réel: pour beaucoup, les féministes sont des femmes en colère, malheureuses, jamais contentes. C'est parfois le cas. Certaines situations d'injustice poussent parfois les femmes à descendre dans les rues pour clamer haut et fort leurs messages. Quand le mouvement des Femens a commencé en Ukraine, les femmes ont même écrit ces messages sur leurs poitrines, car plus personne n'écoutait leurs voix. Mais les femmes féministes sont aussi des intellectuelles, des employées, des ouvrières qui s'unissent pour réfléchir ensemble à des alternatives au modèle social d'aujourd'hui. **SUITE >>> P4**



Les féministes sont aussi des *hommes*, qui sont conscients des inégalités qui persistent et espèrent un monde meilleur pour leur femme, leur sœur, leur mère ou simplement pour tous les êtres humains. Plusieurs célébrités se sont ainsi lancées dans le mouvement. L'on a pu voir par exemple Ryan Gosling, Will Smith ou encore James Franco à la fameuse Women's March qui a eu lieu peu après l'élection de Donald Trump à la maison Blanche. Adichie donne d'un féministe la définition suivante: « un homme ou une femme qui dit, "Oui, il y a un problème avec le genre au sens où on l'entend aujourd'hui et nous devons le régler, nous devons faire mieux" ».

Mille et un féminismes

Même si les féministes ont un objectif commun - l'égalité entre les sexes - il existe néanmoins une grande variété au sein du mouvement. Tou(te)s les féministes n'ont pas les mêmes méthodes pour arriver à leurs fins. Ainsi, on oppose par exemple le féminisme libéral au féminisme radical, qui se différencient entre autres par leurs positions sur le mariage, la prostitution ou encore la coopération avec les hommes. En Afrique, le féminisme d'Adichie s'inscrit dans un paysage féministe très divers. Les activistes africaines pour l'égalité des sexes sont parfois réticentes au fait d'utiliser le mot « féminisme », qu'elles perçoivent comme un nouvel import colonial. Certaines ont alors proposé des noms alternatifs pour désigner leur mouvement. La Nigériane Molarra Ogunjipe-Leslie a par exemple créé le « stiwanism », STIWA étant l'acronyme de Social Transformation Including Women in Africa. Elle veut ainsi éviter d'éloigner les hommes d'une réforme sociale qui concerne tous les citoyens. Le « womanism » fut quant à lui fondé par l'Afro-Américaine Cleonora Hudson-Weems et adapté au contexte africain par Chikwenye Ogunyemi. D'une part, les womanistes souhaitent se démarquer du féminisme « mainstream », qui ne répond pas selon elles aux besoins des femmes noires. D'autre part, elles ont leurs propres revendications relatives aux cultures d'Afrique. Ogunyemi pense par exemple que la polygamie ne doit pas être systématiquement perçue comme une forme d'oppression, puisque certaines femmes choisissent ce type de mariage de leur plein gré.

Certaines Africaines, dont Adichie, considèrent cependant que ces nombreuses dénominations affaiblissent le mouvement et choisissent au contraire de se rallier sous la bannière féministe.

LES FÉMINISTES sont aussi des hommes qui sont conscients des inégalités

En outre, les féministes débattent aussi sur les questions de société que soulève la lutte pour l'égalité homme-femme. Comme mentionné précédemment, les opinions divergent concernant la prostitution. Alors qu'elle est pour certaines un exemple criant de la domination masculine et doit à tout prix disparaître, pour d'autres elle reste un véritable métier dans lequel les femmes décident de ce qu'elles veulent faire de leur corps. Depuis quelque temps, c'est la question de la féminisation du langage et de l'écriture inclusive qui divise les féministes. Le précepte selon lequel « le masculin l'emporte sur le féminin » est en effet devenu intolérable pour certains, alors que pour d'autres ce débat n'a pas vraiment lieu d'être.

Comme le montrent ces exemples, il est parfois préférable de parler de *féminismes*. L'idéologie féministe est la même pour tous, mais les moyens pour y parvenir et les combats à mener ne sont pas envisagés de la même manière par tout le monde. Le contexte socio-culturel a également un impact considérable sur la façon dont le féminisme est appréhendé. Ce qui est important, c'est que ces divergences permettent de faire la lumière sur certaines réalités et d'entamer un dialogue.

En finir avec la notion de genre

S'il est une cause qui est chère à Adichie, c'est la nécessité d'en finir une bonne fois pour toutes avec les stéréotypes liés au genre. Selon elle, le rôle que l'on assigne à quelqu'un sur la base de son sexe, souvent dès la naissance, est extrêmement difficile à désapprendre. Adichie dénonce également ce phénomène dans ses ouvrages de fiction. Dans

L'autre moitié du soleil, par exemple, plusieurs personnages ont ainsi des passions et des activités qui diffèrent de ce que l'on attend d'eux en tant qu'homme ou femme. Ugwu, le jeune domestique d'un couple d'intellectuels, aime faire la cuisine et surprendre son entourage avec de bonnes recettes. Or, au sein de sa famille, il préfère garder cette passion secrète depuis que sa sœur l'a mis en garde « qu'il n'aurait jamais de barbe s'il continuait à traîner au milieu des casseroles ». Kainene, quant à elle, gère avec succès plusieurs affaires de son père, qui la félicite en lui disant qu'elle n'est pas « juste comme un fils, mais comme deux ».

Dans *Nous sommes tous des féministes*, Adichie plaide pour un changement radical dans la façon dont on élève les filles et les garçons. Les stéréotypes liés au genre sont des fardeaux que l'on porte toute notre vie, et qui nous empêchent parfois d'être heureux: « et si, en élevant nos enfants, nous nous préoccupions de ses aptitudes, au lieu du genre? Et si nous nous préoccupions de ses *intérêts*, au lieu du genre? ».

Soyons tous féministes

Le féminisme est donc un mouvement ouvert à tous ceux qui ont conscience des inégalités qui persistent entre les hommes et les femmes et qui souhaitent y mettre un terme. Devenir féministe ne signifie pas (nécessairement) être militant et descendre protester dans la rue. Mais nous pouvons chacun, à notre niveau, effectuer des démarches pour faire avancer le mouvement féministe. Cela peut déjà se faire en arrêtant de véhiculer des clichés liés au genre, qui font souvent partie intégrante de notre langage. La littérature peut être un outil formidable pour se rendre compte de certaines réalités et se débarrasser de nos stéréotypes. Les personnes qui souhaitent s'engager davantage dans le mouvement peuvent rejoindre des groupes et des associations qui discutent des problématiques féministes et organisent des événements de sensibilisation. Enfin, la lutte féministe doit aussi continuer au niveau politique, où les femmes sont encore trop peu représentées. ●

VIC DORTU

DOSSIER



08 |

Quelle solidarité en 2030 ?

BRUNO FRÈRE, SYBILLE MERTENS



10 |

Quelle coopération en 2030 ?

NAÏKÉ GARNY



12 |

Les circuits courts,
un court-circuit temporaire ?

GWENDOLINE ROMMELAERE



15 |

Université de Liège :
pour une solidarité exemplaire

JULIE LUONG

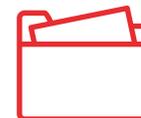


07 |

DOSSIER
Quelles solidarités
en 2030 ?

SÉCURITÉ SOCIALE · COOPÉRATION
UNIVERSITÉ SOLIDAIRE · CIRCUITS COURTS

DOSSIER



Quelle solidarité en 2030 ?

La solidarité aujourd'hui

De manière schématique, la solidarité aujourd'hui peut se lire à deux niveaux : le niveau de la solidarité dite primaire et le niveau de la solidarité dite secondaire. La solidarité secondaire a été instituée après la Deuxième Guerre mondiale par les pays sociaux-démocrates via l'État social. Grâce aux taxes, cet État met en place des dispositifs de protection sociale forte ; il permet l'accès à l'éducation, à la santé gratuite, à des universités de bonne qualité accessibles à tous ; il crée des routes, des infrastructures et d'autres services publics. Ces États dits « providences » sont jusqu'à présent ce qui a été créé de plus puissant en matière de solidarité.

Les solidarités primaires, quant à elles, sont des initiatives portées par les citoyens. Ce sont les circuits courts, les restos sociaux, les réseaux d'entraide pour les personnes en situation de pauvreté ou pour les migrants, et autres « systèmes D » qui permettent aux personnes en difficulté de se débrouiller pour survivre. Ces initiatives impliquent une relation de proximité. Elles prennent leur source dans une confrontation directe avec le problème vécu par quelqu'un : on est touché par la détresse d'un proche - voisin, famille, ami -, ce qui nous conduit à lui venir en aide.

Si l'on peut se réjouir des élans de solidarité des citoyens, ces initiatives ont leurs limites. Elles sont extrêmement précaires : le soutien des personnes qui en ont besoin repose uniquement sur le bon vouloir et les capacités d'autres citoyens. Elles sont limitées aux relations interpersonnelles et ne s'attaquent pas toujours aux causes structurelles et collectives, contrairement à une solidarité étatique qui s'organise à une plus grande échelle, qui a une dimension moins affective, plus rationnelle et donc souvent plus juste. Par exemple, par le biais de l'État qui finance les hôpitaux grâce à l'impôt, nous contribuons à soigner des personnes que nous ne connaissons pas et qui ne nous seraient même pas sympathiques. Enfin, l'État peut agir sur des causes moins visibles, qui dépassent les problèmes vécus par une communauté - un quartier, un village - et qui pourraient être oubliées par une solidarité primaire.

Or, aujourd'hui, l'État social a tendance à reculer. Les gouvernements mettent en place des politiques de rigueur sous couvert d'une certaine idéologie managériale qui consiste à dire :

« Il faut gérer les deniers publics en bon père de famille, il faut se serrer la ceinture, faire des économies ». Derrière l'évidence du discours, on ne peut être contre une bonne gestion des deniers publics, se cache une volonté de réduire les coûts, et en particulier ceux liés aux systèmes de sécurité sociale. Ces budgets sont aujourd'hui considérablement amputés. Doit-on supprimer la solidarité sous prétexte qu'elle a un prix ?

Il semble en tout cas y avoir au sein de la population un recul du consensus autour de la nécessité d'un État chargé de collecter l'impôt afin d'assurer la redistribution des richesses. L'impôt ne fait plus sens, il est vécu comme une forme de prédation, notamment dans l'esprit des investisseurs capitalistes qui estiment n'être en rien redevables au collectif, ce qui incite l'État à se retirer de son rôle de redistribution. Le déficit de l'action publique à l'égard d'une politique fiscale forte et juste, vis-à-vis des paradis fiscaux notamment, permet à une petite minorité de gens extrêmement fortunés de gagner énormément d'argent sans travailler, là où on ose reprocher aux chômeurs de « profiter » d'allocations qui leur permettent tout juste de vivre.

Le danger qui pèse sur nos sociétés est que les initiatives de solidarité primaire, qui permettent aux personnes en grande difficulté de survivre, à force d'être galvanisées et mises à l'honneur peuvent conduire à justifier un recul de la solidarité secondaire. En palliant les déficiences de l'État social, elles justifieraient sa démission. Comment se fait-il que ce soient des citoyens qui doivent héberger les migrants et se cotiser pour installer des douches dans des bâtiments mis à disposition par l'État ? Comment se fait-il que ce soient les citoyens qui doivent mettre la main à la poche - en plus de l'impôt - pour aider les enfants dans la pauvreté ? La liste des initiatives citoyennes qui viennent compenser un État social en recul est longue. Si la tendance se poursuit, on risque, en 2030, de vivre dans une société où le rôle de l'État serait cantonné à des questions telles que la sécurité, où l'économie serait régie par un capitalisme sauvage et où les citoyens de bonne volonté seraient les seuls responsables du soutien à leurs concitoyens en difficulté, mettant des sparadraps sur des plaies béantes.

CES ÉTATS
'providences' sont
ce qui a été créé de plus puissant
en matière de solidarité

La solidarité de demain

Pour éviter ce scénario catastrophe, deux terrains d'action doivent être conjointement investis : celui de la politique et celui de l'économie. En ce qui concerne l'engagement politique, le développement des solidarités primaires coïncide et est lié à une période de désengagement politique - de parti ou syndical. En effet, les initiatives de solidarité primaire se sont accrues depuis la fin des années 80 et le début des années 90. À la même époque commençaient à être implantées en Europe occidentale, et notamment en Belgique, des politiques de rigueur néo-libérales d'inspiration thatchérienne et reaganienne. Ces politiques ont eu pour conséquence la paupérisation d'une frange de la population plus éloignée de l'emploi. En réaction, toute une série d'initiatives de solidarité primaire se sont développées : les Restos du cœur en France, l'Opération Thermos chez nous.... Cet accroissement de la solidarité interpersonnelle s'explique également par la chute de l'idéologie communiste et l'échec de la révolution Bolchévique : de nombreuses personnes ont alors cessé de croire à l'engagement politique comme moteur de changement et se sont détournées du militantisme politique pour aller vers un engagement plus local. Mais pour assurer une réelle protection sociale, on ne peut faire l'économie du lien entre les actions de solidarité locale et l'action politique. Les formes de solidarité que nous souhaitons voir exister en 2030 - et de là, le rôle de l'État - sont des questions qui doivent faire partie du débat public. Il est donc nécessaire de réinvestir le champ de la lutte politique, de maintenir et de renforcer les rapports de force pour garantir une justice fiscale qui permette un système de redistribution.

Un système de redistribution efficace en 2030 implique également de remettre en question l'économie capitaliste et la captation d'une partie importante des richesses par une minorité d'actionnaires. Pour cela, une piste est l'économie coopérative. En effet, une entreprise qui est aux mains des travailleurs ou des consommateurs présente moins de risques de générer des inégalités qu'une entreprise aux mains d'actionnaires. Le citoyen peut se réapproprier l'espace économique en réaffirmant sa place en son centre de consommateur, de travailleur, d'investisseur. On voit par exemple des citoyens qui se réapproprient leur alimentation, notamment à Liège avec la Ceinture aliment-terre, et qui par là même influent sur tout le système de production et de distribution qui les approvisionne : des coopératives de semenciers, de producteurs, de consommateurs... voient le jour.

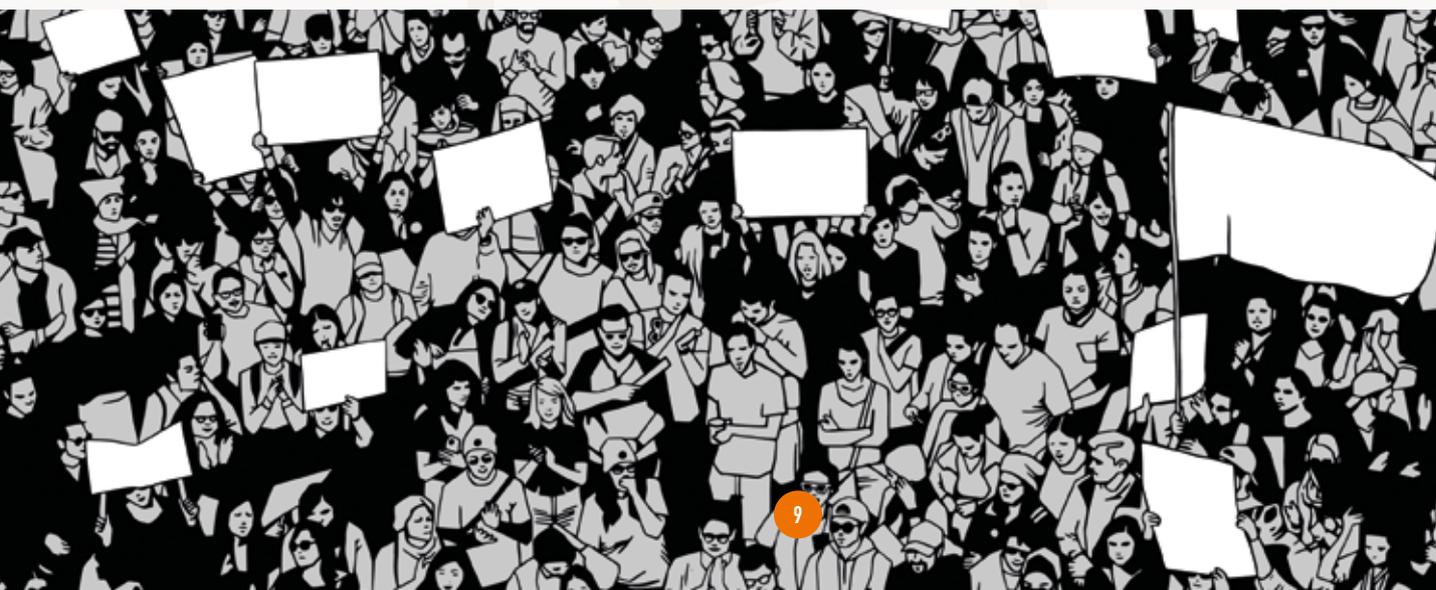
On peut espérer que ces initiatives contaminent peu à peu l'économie, démocratisent et reconfigurent une partie du système économique et fassent perdre du terrain au capitalisme.

La société solidaire idéale en 2030 serait donc une société avec une économie essentiellement coopérative ou associative, gérée par des collectifs de citoyens qui n'auraient pas la possibilité de s'approprier les richesses produites par leur entreprise en dehors de leur salaire. L'État quant à lui aurait la capacité, grâce à l'impôt, de capter une partie de la richesse sur cette économie pour assurer un enseignement gratuit et de qualité, des soins de santé accessibles à tous, des services publics de qualité, un filet de sécurité pour les personnes en incapacité de travail... Notons que cette idée d'une forme d'organisation collective de la solidarité secondaire taxant une économie devenue intégralement coopérativiste circulait dans les milieux socialistes libertaires du 19^e siècle. Mais elle a été battue en brèche par la pensée sociale-libérale qui donnait le même rôle à l'État - le prélèvement - mais qui envisageait volontiers que l'économie pour sa part reste capitaliste et non démocratique comme c'est le cas aujourd'hui.

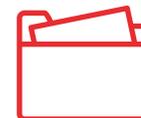
Reste à convaincre la population qu'il s'agit là d'un avenir souhaitable pour notre société. Si une partie d'entre elle est pour le changement et est active en ce sens, et qu'une autre résiste parce qu'elle tire profit de l'économie capitaliste et du retrait de l'État, la grande majorité des citoyens semble rester relativement indifférente à la question. Tout l'enjeu est de recréer le consensus social : que cette majorité rejoigne et appuie ceux qui veulent le changement, qu'elle adhère à l'idée d'un État chargé d'assurer la redistribution des richesses et d'un citoyen qui détient le pouvoir dans l'espace économique. Pour ce faire, il faut rouvrir les imaginaires, faire connaître massivement les alternatives, montrer qu'on a le choix pour la société de demain. Aller chercher les gens là où ils sont et leur donner la possibilité de s'impliquer.

Une partie de l'avenir dont on peut rêver peut se créer à l'université par des chercheurs et des étudiants citoyens dont c'est le travail de réfléchir. Cette réflexion peut accélérer le processus, en particulier si elle est intégrée à l'enseignement et que sont éveillées chez les étudiants les capacités et la conscience du rôle de chacun à co-créer des solutions. ●

BRUNO FRÈRE & SYBILLE MERTENS



DOSSIER



Quelle coopération pour 2030 ?

ENTRETIEN AVEC ARNAUD ZACHARIE - CNCD-11.11.11

À l'aube d'une grande période de transitions et de changements économiques, sociaux, environnementaux, les différents acteurs de la coopération internationale se trouvent devant un défi de taille : opérer des changements de fond pour répondre aux enjeux mondiaux des prochaines décennies... tout un programme !

La coopération, en perpétuelle évolution

Le contexte mondial actuel dans lequel la coopération au développement évolue est à la fois complexe et ambigu. D'un point de vue occidental, le secteur est en crise, car les gouvernements ont tendance à lui accorder de moins en moins d'importance. Cependant, dans les pays émergents, on assiste à un regain d'intérêt et même un nouveau souffle de la coopération internationale. Si les objectifs sont parfois comparables et dans certains cas identiques, la vision de cette coopération n'en est pas moins différente. Le discours occidental traditionnellement altruiste et caritatif, mais profondément intéressé, des années 50 puis des années 2000, a laissé place à de nouveaux acteurs. Les pays émergents proposent une vision beaucoup plus axée sur l'économie et les partenariats « win-win » qui permettront à chacun de se développer.

Née dans les années 50, la coopération au développement est un concept relativement jeune dont les pays occidentaux ont eu le monopole pendant plus d'un demi-siècle. Motivée par le contexte de guerre froide, la coopération dans ses 40 premières années constitue un moyen pour les pays occidentaux de conserver leurs anciennes colonies, regorgeant de ressources naturelles et de matières premières, dans leur giron géostratégique. Progressivement, dans les années 90, le soutien aux dictatures amies est abandonné au profit du refinancement de la dette et des ajustements structurels. L'aide n'a plus vraiment d'intérêt géostratégique, mais poursuit un objectif financier. Le constat est alors troublant : les pays qui reçoivent le plus d'aide sont les plus endettés... « On donnait d'une main ce qu'on reprenait de l'autre ».

Dans les années 2000, le secteur change de cap avec l'apparition de l'agenda du millénaire, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les attentats du 11 septembre 2001. La coopération au développement retrouve alors un double intérêt. L'augmentation de l'aide engendrée par les OMD permet le financement des services publics, mais elle est aussi utilisée pour reconstruire l'Irak, l'Afghanistan et, plus généralement, les pays où la guerre antiterroriste a été menée.

La crise de 2008 amorce un autre grand tournant dans l'évolution de la coopération. La politique d'austérité qui sévit dans de nombreux pays entraîne la réduction des budgets de l'aide au développement, dont l'impact et les résultats sont considérés comme plus lointains pour les électeur-trice-s.

Un autre modèle : la coopération 'Sud-Sud'

C'est durant cette période (2000 à 2010) et dans ce contexte que la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, la Turquie, la Russie ou encore le Brésil vont parallèlement et progressivement mobiliser la coopération au développement. Les nouveaux acteurs instaurent une vision dite « Sud-Sud » qui entend redynamiser les économies et l'emploi et, ainsi, rendre les États bénéficiaires autonomes dans le financement de leurs services sociaux de base.

Les nombreuses remises en cause de la coopération au développement et la nouvelle forme de concurrence entre les différentes visions ont profondément bousculé les acteurs traditionnels et ont rompu le monopole des Occidentaux. Depuis le début des années 2000, la coopération « Sud-Sud » a pris de l'avance en se développant deux fois plus vite que la coopération Nord-Sud.

Aujourd'hui, on remarque que les acteurs traditionnels s'intéressent à nouveau à la coopération à travers le renforcement des secteurs économiques. Ils entretiennent l'espoir, empreint d'une idéologie néolibérale, de mobiliser le secteur privé avec l'aide au développement et que cette démarche ait un effet démultiplicateur. La coopération internationale, dont la marge budgétaire s'est vue réduite d'année en année, est aujourd'hui pensée comme levier d'investissements privés. « *Aujourd'hui, la coopération au développement cherche à valoriser des financements au secteur privé qui ne l'étaient pas auparavant... Le risque est que la course à la compétitivité ait pris le pas sur la coopération au développement qui, jusque-là, restait relativement immunisée par rapport à cette réalité.* »

Deux scénarios pour l'avenir

L'évolution du secteur de la coopération est inévitable et même nécessaire. Mais les profonds changements sociétaux et l'idéologie dominante nous mèneront vers deux types de scénarios, l'un plutôt optimiste d'un nivellement vers le haut et l'autre, plus pessimiste, d'un nivellement par le bas.

Dans le premier cas, on pourrait assister à un regain d'intérêt du côté occidental dû à la concurrence engendrée par la coopération Sud-Sud. Si ce n'est pas le cas, les acteurs traditionnels risquent de se retrouver à la traîne. L'approche de la coopération Sud-Sud, qui entend redynamiser l'économie, pourrait engendrer une évolution de l'approche occidentale, qui jusque-là s'attaquait systématiquement aux symptômes plutôt qu'aux causes du problème. Cette multiplicité d'acteurs aux visions différentes pourrait permettre un meilleur équilibre entre le volet économique et social des partenariats de coopération.

Dans le deuxième scénario, la course à la compétitivité économique deviendrait la logique centrale. Les États soutiendraient alors leur propre secteur privé dans les pays partenaires. La coopération deviendrait alors un instrument au service des acteurs privés de chaque pays donateur.

Malgré le côté extrême de ces deux scénarios, on ne peut nier que nous sommes aujourd'hui arrivés à la croisée de deux chemins. Cette confrontation entre ces deux logiques, ces deux trajectoires historiques très différentes, entrainera inévitablement des changements importants et des conséquences importantes.

Quelles évolutions pour 2030 ?

Face à ces constats, le CNCD-11.11.11^{#01} propose plusieurs pistes d'évolutions.

Premièrement, il faut que la coopération traditionnelle arrête d'être paternaliste et caritative. « [...] On ne peut plus dicter la voie à suivre au reste du monde en restant la main sur le portefeuille. On n'a d'ailleurs plus assez dans notre portefeuille pour le faire ». Les enjeux mondiaux auxquels nous faisons et ferons face dans les prochaines années (le changement climatique, les inégalités, les migrations au sens large, la transition écologique...) ne pourront être réglés uniquement localement. Pour cela, il est nécessaire de valoriser des partenariats qui tiennent compte des profondes inégalités internationales. Comme ces enjeux sont beaucoup plus difficiles à appréhender dans les pays les plus pauvres, les transferts financiers resteront nécessaires, mais devront faire partie d'une approche davantage horizontale.

Ensuite, « il faut complètement refonder les politiques de coopération au développement, car nous sommes dans un monde multipolaire dont les enjeux mondiaux ne pourront être résolus sans les acteurs de la coopération Sud-Sud ». Cela impliquerait de revoir les principes de Paris sur l'efficacité de l'aide (adoptés en 2005 par les Occidentaux pour les Occidentaux) et d'en adopter des nouveaux à l'échelle mondiale, qui intègrent les acteurs de la coopération Sud-Sud.

Enfin, il est nécessaire de favoriser les complémentarités en prenant en compte les asymétries énormes et les inégalités abyssales qui existent notamment entre les deux rives de la méditerranée.

Le rôle des ONG universitaires

Dans ce contexte de transition, les ONG universitaires ont un rôle majeur à jouer, car elles ont un statut spécifique qui leur donne une grande force. D'une part, on peut considérer les ONG comme une sorte de laboratoire de projets qui va expérimenter des solutions novatrices. D'autre part, les universités sont les lieux du savoir, de la réflexion et de l'analyse sociétale et scientifique par excellence. La jonction entre ces deux secteurs créée par les ONG universitaires offre l'opportunité de lier la théorie et le terrain.

L'exemple de la question alimentaire illustre bien la complémentarité des deux approches: nourrir le monde est un défi mondial majeur auquel différentes

théories tentent de répondre. À la croisée entre deux mondes, l'agroécologie reprend les pratiques et les savoirs ancestraux pour les adapter à l'époque moderne. Elle les valorise, les développe et les modernise grâce aux innovations et aux nouvelles technologiques. Relier des ONG à des universités, c'est pouvoir innover concrètement sur le terrain et établir ce lien entre le savoir et l'action concrète, entre théorie et pratique.

Les ONG universitaires en évolution

Les ONG universitaires sont également dans un processus de transformation. En Belgique, la coopération universitaire a toujours été très développée, mais elle est restée dans un schéma traditionnel d'échange de savoir académique entre les universités du Sud et du Nord. Aujourd'hui, ces ONG se modernisent peu à peu, mais le clivage entre l'université et l'ONG reste trop important. « Étant secrétaire général du CNCD-11.11.11 et en même temps professeur dans trois universités, c'est quelque chose que je vois. J'ai un pied dans les deux mondes et je vois que mentalement, il existe encore une frontière ». Le défi pour les ONG universitaires consiste à décrocher les deux univers et exploiter cette spécificité potentielle par rapport à tous ces enjeux qui nécessitent une approche pratique et théorique. L'évolution est en marche... ●

NAÏKÉ GARNY, BÉNÉVOLE CHEZ ADG



#01 LE CNCD EST LA PLATEFORME DES ONG BELGES.

DOSSIER



Les circuits courts, un court-circuit temporaire ?

Ces dernières années, les consommateur-trice-s se sont mis à la recherche d'autres voies de consommation. Face aux divers scandales (la viande de cheval dans les lasagnes ou encore les traces de fipronil dans les œufs, pour ne citer que les plus récents), ils-elles cherchent à être rassuré-e-s. Parmi les dynamiques de transition vers des systèmes alimentaires plus durables, une nouvelle dynamique s'est créée autour d'une nouvelle relation entre les producteur-trice-s et les mangeur-euse-s : les circuits courts.

Ceux-ci peuvent prendre des formes, des identités et des logiques différentes. Comment peut-on les définir ? Quel est le point commun entre ces diverses organisations aux normes, valeurs et pratiques différentes ? Quels sont les principaux défis et atouts de ces modèles ? À quelles évolutions pouvons-nous nous attendre à l'horizon 2030 ?

Une définition des circuits courts ?

Traditionnellement, la notion de circuits courts se base sur le nombre d'intermédiaires entre la production et la consommation finale d'un produit. La Commission européenne, par exemple, définit les circuits courts par un maximum d'un d'intermédiaire et les différencie des marchés locaux, dont le principal critère est la distance kilométrique^{#01}. La législation belge, elle, ajoute deux critères supplémentaires : la vente dans un rayon maximum de 80 km du site de production et un maximum de 30% des quantités vendus à un intermédiaire commercial^{#02}.

Pourtant, lorsqu'on observe l'organisation des circuits courts sur le terrain, ces critères ne suffisent plus : que considère-t-on comme intermédiaire ? Doit-on prendre en compte les étapes de transformation ? Dans leur article portant sur la durabilité d'initiatives en circuits courts en Région wallonne, Kevin Maréchal, Lou Plateau et Laurence Holzemer^{#03} proposent d'élargir la définition des circuits courts aux dynamiques multiacteurs pour mieux refléter la diversité des formes que peut revêtir la notion de *proximité* entre producteur-trice-s et consommateur-trice-s.

Pour réaliser leur recherche, les auteurs se sont basés sur l'observation du vécu et de la mise en œuvre des actions sur le terrain et ont veillé à être en résonance avec les acteurs et actrices impliqué-e-s.

Une alternative avantageuse ?

Les circuits courts peuvent présenter de nombreux avantages. Au niveau environnemental, les mérites proviennent notamment d'une réduction des emballages et des 'déchets' de production liés à des impératifs de calibrage et d'esthétisme des produits. Lorsque la durabilité environnementale est analysée dans son ensemble, les circuits courts de proximité apparaissent plus performants que les circuits conventionnels, surtout dans le cas où les pratiques agricoles de la chaîne locale s'orientent vers le bio et qu'une attention particulière est portée à l'amélioration de la logistique. On peut aussi constater une augmentation de la biodiversité et de la qualité des sols, par les changements induits au niveau des pratiques agricoles. Ils peuvent également être plus avantageux en termes de bénéfices économiques, sociaux et de gouvernance. Cela passe notamment par une meilleure maîtrise et la diversification des débouchés ainsi que par la possibilité accrue, pour les producteur-trice-s, d'accéder à une rémunération plus équitable de leur travail. Enfin, les circuits courts permettent aussi une certaine reconnaissance sociale et des échanges avec les consommateur-trice-s et entre les producteur-trice-s^{#04}.

Une structure, plusieurs finalités. Un défi ?

Les organisations de circuits courts sont le plus souvent des structures hybrides qui combinent plusieurs finalités (sociales, environnementales, économiques...) dont les contours peuvent être plus ou moins flous. Les organisations doivent donc jongler avec des pratiques et des normes, tantôt convergentes, tantôt contradictoires. Elles doivent répondre à de nombreuses exigences,

notamment en termes d'écologie, d'autogestion, de cohésion sociale et d'autonomie vis-à-vis de l'État et du marché. De par leur position (à la frontière entre les sphères marchandes et non marchandes, entre les sphères privées et publiques), elles sont soumises à de fortes tensions, entre des prescriptions de nature commerciale et des considérations plutôt sociétales, dans une logique que l'on pourrait qualifier de logique de transition^{#05}.

La logique de transition n'échappe pas à d'autres difficultés. La fixation des prix en est un exemple : comment assurer un revenu décent aux producteur-trice-s agricoles, tout en proposant des produits de qualité à bon prix, accessibles pour le plus grand nombre des consommateur-trice-s ?

CIRCUITS COURTS :
une forme de solidarité
entre producteurs
et consommateurs



ÉDITO

RÉFLEXION

QUELLES SOLIDARITÉS EN 2030 ?

VUES DU SUD

ÉTUDIANTS SOLIDAIRES

Comment définir un prix juste ? Face à ces enjeux, les organisations en circuits courts font preuve d'innovation (sociale, mais pas uniquement) et constituent de véritables « laboratoires vivants » qui expérimentent les divers chemins de la transition afin de gérer ces contradictions et trouver des compromis^{#04}.

Les circuits courts, un modèle durable ?

Parmi les enjeux qui conditionnent fortement la durabilité des circuits courts, on retrouve la logistique, les dynamiques de structuration des filières, l'accompagnement des projets et des trajectoires d'acquisition / mobilisation des compétences. De manière transversale, le facteur relationnel se dégage comme un enjeu fondamental. Ce dernier et la densité des interactions peuvent être considérés tantôt comme un frein, tantôt comme un levier à la durabilité des circuits courts. Dans le cadre des dynamiques de filières qui s'organisent, les relations sont indispensables. La densité et la richesse des interactions entre les producteur-trice-s et avec les acteurs des circuits courts permettent de renforcer la connaissance du métier de l'autre, de ses impératifs, de ses besoins, de sa personnalité, de ses motivations, de ses spécificités et de son rôle dans la chaîne, et permettent une évolution des pratiques. Le dialogue entre les consommateur-trice-s et les producteur-trice-s ne doit pas non plus être négligé : les nombreux retours et la valorisation de la part des mangeur-euse-s constituent une plus-value sociale et économique indéniable.

Un des enjeux essentiels de l'évolution des circuits courts est donc de valoriser l'ensemble des métiers et des acteur-trice-s impliqué-e-s tout au long de la chaîne alimentaire. La durabilité des circuits courts dépendra donc de leur potentiel de structuration et de leur capacité à densifier leur réseau de relation. Cette question souligne le caractère crucial des dynamiques territoriales. **SUITE >>> P14**

ET L'UNIVERSITÉ DANS TOUT ÇA ?

L'UNIVERSITÉ, à travers son rôle de recherche, participe à la construction des savoirs relatifs aux circuits courts. Les analyses doivent être contextualisées pour se rapprocher davantage de la représentation qu'ont les acteurs et actrices de leur activité et éviter ainsi un décalage fort avec la réalité vécue sur le terrain. Cette thématique des circuits courts requiert l'adoption de pratiques de recherche innovantes et de nature transdisciplinaire, où les modalités et dispositifs mis en œuvre sont donc co-crésés avec les acteurs et actrices de terrain.



#01 RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) N° 807/2014 DE LA COMMISSION DU 11 MARS 2014.
 #02 AVIS 05-2014. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES CIRCUITS COURTS (DOSSIER SCI COM 2013/01 : AUTO-SAÏSINE), COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'AGENCE FÉDÉRALE POUR LA SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE (AFSCA).
 #03 VOIR K. MARÉCHAL, L. PLATEAU, L. HOLZEMER, 'LA DURABILITÉ DES CIRCUITS COURTS, UNE QUESTION D'ÉCHELLE ? L'IMPACTANCE DE COURT-CIRCUITER LES SCÉMAS CLASSIQUES D'ANALYSE' OU LE RAPPORT COMPLET DE L'ÉTUDE SUR [HTTP://DEV.VULB.AC.BE/CEESE/CEESE/DOCUMENTS/ADDOCCT%20RAPPORT%20FINAL%20CEESE%20-%202016.PDF](http://dev.vulb.ac.be/ceese/ceese/documents/addoccc%20rapport%20final%20ceese%20-%202016.pdf)
 #04 SPW, VADE-MECUM DE LA VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES ET DE LEUR COMMERCIALISATION EN CIRCUIT COURT TOUT SAVOIR, AGRICULTURE, VERSION JUILLET 2017.
 #05 VOIR MARÉCHAL, K ET PLATEAU, L. (2017), 'LES CIRCUITS COURTS : ORGANISATIONS HYBRIDES SOUS HAUTE(S) TENSION(S) ?', ACTES DU 22^{ÈME} CONGRÈS DES ÉCONOMISTES BELGES DE LANGUES FRANÇAISES.
 #06 CASSIERS, J., MARÉCHAL, K., MEDA, D. (EDS) (2017), POST-GROWTH ECONOMICS AND SOCIETY : EXPLORING THE PATHS OF A SOCIAL AND ECOLOGICAL TRANSITION. ROUTLEDGE, OCTOBER, 112P.



Les circuits courts à l'horizon 2030 ?

Au fil du temps et des expériences, les organisations travaillant en circuits courts ont su développer des réponses aux défis auxquels elles ont été confrontées. Grâce à la mise en discussion de différents acteurs, chacun-e, à sa manière, trouve des solutions pour chercher un équilibre. Les tensions sont, pour le moment, gérées par chaque initiative de manière plus ou moins isolée. Pour assurer une cohérence et un cadre plus clair, les logiques de circuits courts évolueront-elles vers une séparation nette des différentes finalités ? Finiront-elles par s'institutionnaliser ? Suivront-elles une autre trajectoire ?

De nombreuses tensions conditionnent la durabilité des circuits courts, qu'elles se manifestent à travers la question d'un prix juste, du financement, de la logistique ou encore d'un cadre normatif. Le secteur est en perpétuelle évolution. Loin d'être le seul facteur, la qualité et la fréquence des relations entre acteurs et actrices sera une dimension essentielle qui doit être prise en compte par les décideurs et décideuses d'un territoire, pour que la dynamique des circuits courts ne soit pas uniquement temporaire. ●

GWENDOLINE ROMMELAERE, AIDE AU DÉVELOPPEMENT GEMBOUX (ADG)

Ce texte est le fruit d'un travail de synthèse tiré des recherches de :

- KEVIN MARÉCHAL, chargé de cours en Économie Écologique à l'Université de Liège / Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech,
- LAURENCE HOLZEMER, chercheuse au Centre d'Études Économique & Sociale de l'Environnement (CEESE),
- LOU PLATEAU, boursier FNRS-FRESH au CEESE-ULB.

DOSSIER



Université de Liège : pour une solidarité exemplaire

L'avenir de l'université ne peut se penser exclusivement en termes de compétitivité, de « ranking » et de « branding ». Dans une société en transition, de nouvelles formes d'engagement et de solidarité sont nécessaires : au sein de l'institution, dans la cité, par-delà ses frontières.

« Dans ses définitions comme dans ses mises en acte, la solidarité est à un moment charnière de son histoire », rappelle Didier Vrancken, vice-recteur à la citoyenneté, aux relations institutionnelles et internationales de l'Université de Liège. « Aujourd'hui, se sentir solidaire, ça signifie se sentir solidaire moralement : il y a un retour de la morale au détriment de la solidarité effective, financière, contributive », commente Rachel Brahy, coordinatrice de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH). À l'heure où les acquis sociaux se détricotent, la solidarité emprunte de nouvelles voies identifiées par Alain Supiot^{#01} selon trois modalités : la solidarité écologique ; l'articulation des solidarités locales, nationales et internationales ; la responsabilité sociale des entreprises et des institutions.

Transfert de connaissances

Depuis quelques années, diverses initiatives nées au sein de l'université explorent ces métamorphoses possibles du lien social, qu'il s'agisse des activités de la MSH, de Réjouisciences, d'UniverSud, des Doc'Cafés ou encore du récent Festival du film Hugo, dédié aux migrations et aux changements environnementaux. « Quand on voit comment les politiques s'emparent du sujet des migrations de manière parfois fantasmagorique, on se dit qu'il faut y aller », témoigne le géographe et climatologue Pierre Ozer, à l'initiative de cet événement. « Les gens ont besoin de grilles de lecture. Nous n'amenons pas la science infuse, mais nous amenons des clefs de compréhension autres que celles proposées par les décideurs. » Ce transfert de connaissances ne se limite d'ailleurs pas à la cité. « Sur ces questions, notre responsabilité est aussi d'amener notre expertise vers les pays du sud, notamment en Afrique de l'Ouest qui est un réservoir immense de déplacés, mais où ces questions ne sont ni étudiées ni débattues », poursuit Pierre Ozer, qui organisera en février prochain un colloque sur ce thème à Ouagadougou.

NOUS SOMMES
aujourd'hui face à des savoirs
de plus en plus utilitaires,
qui ont parfois tendance
à endormir l'esprit critique

La circulation des savoirs, bien sûr, n'est pas à sens unique. « Comment pourrais-je donner cours sur l'évolution des systèmes économiques si je ne suis pas sur le terrain en train de voir ce qui se passe ? », commente Sybille Mertens, chargée de cours à HEC Liège et membre du Centre d'Économie Sociale. « J'envisage notre rôle comme celui de passeurs de frontières », explique pour sa part Pierre Delvenne, chercheur qualifié FNRS en sciences politiques et directeur-adjoint au centre de recherches Spiral, où il travaille notamment sur les méthodologies participatives. « Nous sommes aujourd'hui face à des savoirs de plus en plus lisses, de plus en plus utilitaires, qui ont parfois tendance à endormir l'esprit critique. Nous devons aussi, à travers des modalités plus hybrides de participation, apprendre à réactiver les ressources imaginatives. Car ce qu'on sait du monde est toujours indissociable de ce que l'on veut y faire. » Didier Vrancken identifie pour sa part les attentes « de plus en plus existentielles - mes préoccupations, ma planète, mon handicap » de citoyens à la fois exigeants et critiques vis-à-vis du savoir universitaire. « Pour nous qui sommes habitués à « monter en abstraction » dès qu'une question nous est adressée par un collègue ou un étudiant, c'est un vrai défi de répondre à ces attentes », commente-t-il.

Sortir de sa « tour d'ivoire » exige donc un investissement conséquent, en termes de temps, d'énergie, de prise de risque. A fortiori dans un environnement de plus en plus compétitif, où la valeur académique se mesure à l'aune du nombre de publications. « Quelque part, il y a l'idée que ceux qui passent leur temps à parler à l'extérieur le feraient parce qu'ils ne sont pas en mesure de faire de la science », témoigne Sybille Mertens.

Voilà pourquoi on perçoit, dans le discours de ces chercheurs qui s'engagent, de l'enthousiasme mais parfois aussi de la fatigue. À l'horizon 2030, leurs actions pourront-elles se déployer sans l'entremise d'un soutien - moral, intellectuel, matériel - de la communauté universitaire dans son ensemble ? « Il y a aujourd'hui un défaut d'opérateurs capables d'appuyer les initiatives citoyennes, interdisciplinaires, qui émanent de l'université », témoigne Rachel Brahy, qui constate une augmentation croissante des demandes adressées à la MSH. **SUITE >>> P16**

#01 ALAIN SUPIOT, LA SOLIDARITÉ. ENQUÊTE SUR UN PRINCIPE JURIDIQUE, PARIS, ODILE JACOB, COLL. 'COLLÈGE DE FRANCE', 2015.



« Nous devons aussi travailler à des méthodologies qui permettent une participation autre que la conférence ou l'article de presse », poursuit-elle. « Demain, le chercheur pourra être commissaire d'exposition, contributeur dans un ouvrage de vulgarisation, fournir un accompagnement méthodologique dans des conseils d'administration d'associations. Ce sont des choses beaucoup plus discrètes, mais qui vont travailler sur la structure de la société.

L'université comme écosystème

Le « service à la collectivité » a beau être la troisième mission de l'université, aux côtés de la recherche et de l'enseignement, il semble en réalité moins bien considéré, comme s'il arrivait toujours « de surcroît ». « À mon sens, évaluer le service à la collectivité serait contre-productif et l'exact opposé des raisons qui fondent ce type d'engagement », estime à ce propos Pierre Delvenne. « Il y a déjà assez d'ego en jeu sans que l'on vienne ajouter ce nouveau mode de reconnaissance. Ce que l'université doit faire, c'est promouvoir une culture de l'engagement dans la cité. » Dans un futur proche, il est probable que l'institution - si pas les personnes - soit cependant évaluée sur cette responsabilité sociétale. Au risque que celle-ci devienne un critère de compétitivité comme un autre ? « Pour mesurer l'impact social, il faut d'abord se mettre d'accord sur une vision du monde à laquelle on veut contribuer. Si on ne le fait pas, on risque de se rabattre sur des critères standards de création d'emplois, de chiffre d'affaires généré, de salaire que les étudiants peuvent obtenir », explique Sybille Mertens.

Pour Pierre Ozer, l'université ne doit d'ailleurs pas se contenter d'être responsable : elle doit être exemplaire. « Nous attendons des politiques l'exemplarité, mais nous devons aussi l'attendre de l'université. Il y a par exemple longtemps que l'université devrait être indépendante d'un point de vue énergétique », estime le climatologue, qui pointe une institution « en retard » sur la société. « Comment se fait-il que nous ayons adopté le tri des déchets en 2010 alors que le Liégeois fait le tri depuis 2000 ? »

L'UNIVERSITÉ
ne doit pas se contenter
d'être responsable :
elle doit être exemplaire

La même question se pose aujourd'hui pour l'alimentation durable ou le bien-être du personnel. Car c'est en s'affirmant elle-même comme un écosystème innovant, respectueux de l'humain, que l'université pourra déployer à l'extérieur ses solidarités. Et inversement. « L'ancrage dans la cité nous permet aussi de dire que nous voulons aujourd'hui déve-

lopper un autre modèle d'université : une université qui voit du sens autre part que dans le *ranking* et le nombre de publications », estime Sybille Mertens. « L'imaginaire de la compétition repose sur une naturalisation de choses qui n'ont rien de naturel ou d'inévitable. C'est un imaginaire qui stérilise la solidarité », ajoute encore Pierre Delvenne. À l'heure où le malaise gronde au sein de la communauté universitaire, le temps est peut-être venu de réinventer un imaginaire de la solidarité. ●

JULIE LUONG

VUES DU SUD



Le mini-élevage comme remède à la malnutrition

ÉTUDE SUR LES MÉNAGES PAUVRES DE KINSHASA

Introduction

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont à tout moment la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Sommet mondial de l'alimentation, Rome 1996).

Selon le rapport mondial sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO (2017), une personne sur trois souffre de la malnutrition, 2 milliards de personnes présentent des carences en micronutriments essentiels, comme le fer, la vitamine A ou l'iode. 155 millions d'enfants de moins de 5 ans ont un retard de croissance consécutif à la malnutrition, majoritairement en Afrique et en Asie. Selon le nouveau rapport mondial sur les crises alimentaires, près de 108 millions de personnes vivant dans 48 pays en crise alimentaire couraient des risques élevés d'insécurité nutritionnelle grave et aiguë en 2016, ou y étaient déjà confrontées, soit un effectif qui a connu une hausse spectaculaire par rapport aux 80 millions de personnes enregistrés en 2015 (FAO, 2017). Devant ces chiffres alarmants, la mise en place d'approches intégrées s'impose en vue de répondre de façon efficace à ces problèmes.

L'insécurité alimentaire en Afrique est le résultat d'une production faible associée à des revenus insuffisants, et est la conséquence d'un échec de nature politique et institutionnelle (Devereux, 2013). L'élevage est un maillon central pour la sécurité alimentaire dans les pays du sud. Il fait partie intégrante des activités agricoles et économiques, et joue un grand rôle dans la production des denrées alimentaires de haute valeur pro-

téique telles que la viande ou le lait. Son apport actuel ne permet malheureusement plus de pallier la malnutrition. Des perspectives innovantes sont, de ce fait, attendues. Le mini-élevage au profit des ménages constitue à ce titre un espoir.

Sécurité Alimentaire à Kinshasa : état des lieux et perspectives

Un fait d'actualité belge relativement récent - le décès d'un nourrisson alimenté exclusivement de jus végétaux - nous le rappelle : les enfants ont besoin de protéines de qualité pour grandir et se développer harmonieusement. La carence protéique est une composante de la malnutrition dans les ménages pauvres des milieux ruraux et péri-urbains des grandes villes du sud.

À Kinshasa notamment, la prise en charge actuelle des cas de malnutrition sévère est basée efficacement sur les

Entre mai et juin 2017, une étude a été menée dans 6 zones de santé urbano-rurales parmi les 25 que compte la ville-province de Kinshasa (Biyela, Kisenso, Maluku, N'sele, Selembao, Mont Ngafula 1). L'étude visait à évaluer la situation actuelle de la malnutrition dans les ménages ayant connu le phénomène (état nutritionnel des enfants du ménage, fréquence de distribution ou de disponibilité des repas) et à évaluer la potentialité de ces ménages à entreprendre un élevage familial d'autoconsommation.

Un total de 104 ménages (140 cas de personnes malnutries) ont participé à cette enquête. Les résultats ont montré que les enfants et les mères au foyer représentent plus de la moitié (jusqu'à 95%) des cas de malnutrition. La moitié de ces ménages cultive des jardins parcellaires pour produire des légumes destinés à accompagner la pâte de manioc (Fufu et Chikwangue), très pauvre en protéines. Dans ces familles, la consommation d'aliments riches en protéines animales (viande, œufs et dérivés) reste l'apanage des personnes dont les revenus le leur permettent. La vulnérabilité économique de ces ménages fait que 80% d'entre eux mangent rarement des produits animaux. La promiscuité des habitations des zones péri-urbaines a considérablement réduit les surfaces cultivables à des valeurs rarement supérieures à 100 m². Elles ne favorisent pas une exploitation agricole céréalière suffisante comme dans les campagnes ou les milieux ruraux. Deux tiers des ménages ne font pas d'élevage. La moitié des autres familles élève des poulets, et l'autre moitié associe plusieurs espèces (chèvres, porcs, canards, poulets, lapins). Certaines d'entre elles servent heureusement de modèle à leur voisinage pour entreprendre un élevage. **SUITE >>> P18**

L'INSÉCURITÉ
alimentaire
est la conséquence
d'un échec politique

denrées alimentaires, qui créent cependant une forme de pendance nutritionnelle vis-à-vis des systèmes d'Aide. En République Démocratique du Congo, les déplacements de population des provinces vers la capitale ont conduit à une démographie galopante. Cette situation est aggravée par l'instabilité socio-politique du pays. Les nouveaux arrivants vivent dans une précarité et une insécurité alimentaire chroniques. Ils gagnent de faibles et aléatoires revenus provenant de petites activités commerciales ou industrielles.

L'élevage familial est donc peu pratiqué, par ignorance, par manque de moyens, ou par absence de surfaces suffisantes. Une sensibilisation et un accompagnement des populations dans la mise en place d'élevages familiaux se justifieraient pleinement.

Applications potentielles

Une unité de mini-élevage adaptée aux ressources des ménages serait particulièrement bien adaptée pour répondre aux besoins des ménages pauvres, besoins notamment exprimés dans les centres hospitaliers de prise en charge des cas de malnutrition.

De manière triviale, un mètre carré de terre ensoleillé, bien irrigué, et bien entretenu permet de produire 5 kilos de fourrage frais par an, soit de quoi engraisser, par exemple, un cobaye et donc de consommer un repas familial contenant de la viande. Par extension,

50 mètres carrés (un carré de 7 mètres de côté) bien entretenus et dédiés à l'élevage permettent de manger de la viande une fois par semaine. Ce petit modèle simplifié doit être adapté selon que l'on veuille promouvoir par exemple la pro-

UN M² DE TERRE
permet, par an,
de consommer
un repas familial
contenant de la viande

duction de lapins, ou de volailles, mais le principe de base reste le même. Il peut même présenter un caractère interdisciplinaire. Par exemple, comment maintenir la fertilité d'un sol duquel on prélèverait régulièrement la production fourragère?

Il existe des méthodes très simples. L'une d'entre elles consiste à restituer au sol les déjections issues des productions animales, après les avoir assainies, par exemple par compostage. Même les déjections humaines pourraient être recyclées, moyennant également quelques règles de prudence, mais ce procédé se heurterait malheureusement à des tabous difficiles à raisonner. Une autre option consisterait à établir une association mutualiste entre espèces déjà cohabitantes dans les ménages. Les espèces à cycle court (volailles, lapins, cobayes...) sont les mieux indiquées, auxquelles pourraient être associés les petits ruminants. Un tel élevage pourrait générer non seulement des denrées mais également des revenus financiers additionnels. A priori, le modèle paraît simple, mais il y a tout de même loin de la coupe aux lèvres. Faire de l'élevage - devenir éleveur si on ne l'est pas - nécessite idéalement les conseils de spécialistes.



Et les meilleurs en la matière sont les ingénieurs d'élevage formés dans les universités du sud. Qui mieux que ces professionnels, associés à des vétérinaires, connaît les règles d'alimentation, de logement, de sélection, de reproduction et de soins à apporter et à fournir aux animaux? C'est pourquoi ces experts seraient les bienvenus auprès des familles pauvres et, pourquoi pas, comme spécialistes dans les hôpitaux qui gèrent les cas de malnutrition.

Les freins et les risques qui se présentent face au développement du mini-élevage sont certes nombreux: mortalité ou vol des animaux, investissement en temps, occupation des terres et donc risque de confiscation des biens produits, coût d'opportunité, jalousie... Toutefois, les potentialités agricoles dans les grandes villes des régions suffisamment irriguées sont bien présentes. Elles devraient être exploitées afin de réduire les cas de mal-

nutrition et ainsi contribuer à l'atteinte des Objectifs du Développement pour 2030.

Conclusion

Les mini-packages d'élevage constituent une véritable opportunité pour les ménages pauvres des grands villes africaines. Ils sont susceptibles de créer des biens alimentaires et de la richesse à très faibles coûts. Le principal frein se situe au niveau de la sensibilisation des familles et de l'expertise apportée par des spécialistes de l'élevage. ●

CHARLES AMENOU, JEAN-LUC HORNICK,
PIERRETTE MUBADI

Références bibliographiques :

- Papa Abdoulaye Seck, Afiavi Agboh-Noameshie, Aliou Diagne, Ibrahim Bamba., 2013. **REPACKAGING AGRICULTURAL RESEARCH FOR GREATER IMPACT ON AGRICULTURAL GROWTH IN AFRICA.** *Journal of Food Security*, 1(2):30-41.
- Devereux, S. (2013). **TRAJECTORIES OF SOCIAL PROTECTION IN AFRICA.** *Development Southern Africa*, 30(1), 13-23.
- FAO, 1996. **DÉCLARATION DE ROME SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE.** Sommet mondial de l'alimentation. Rome : FAO.
- FAO, 2017. **LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE.** Ed. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome.
- FAO, 2017. **RAPPORT MONDIAL SUR LES CRISES ALIMENTAIRES.** Ed. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome.



ÉTUDIANTS SOLIDAIRES



Sono Dja, la

**NOM DU PROJET: SONO DJA
FERME / ÉCOLE AGROÉCOLOGIQUE**



☑ NAISSANCE

L'idée du projet est arrivée durant un voyage en 2008 au Burkina Faso suite à une rencontre avec monsieur Charles Bakyono (responsable de la construction de deux orphelinats dans le village de Réo). ●

☑ PORTEUR DE PROJET

Nous sommes trois étudiantes vétérinaires portant le projet en Belgique: Delphine, Maelle et Tiphaine. Nous nous sommes rencontrées à travers le club vétoSUD de la faculté vétérinaire et nous avons fait une demande de bourse à l'ARES. ●



ferme-école



✓ LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Sono Dja est un projet de ferme/école au Burkina Faso fondé sur les principes d'agroécologie, tout en respectant les techniques traditionnelles. Avec la collaboration des villageois de Boulsin, nous lançons ce projet afin de permettre non seulement la construction d'une ferme en adéquation avec la nature mais surtout une école, dans le but de promouvoir une éducation agricole aux jeunes orphelins. Le but étant d'éviter une migration des jeunes vers les grandes villes, où souvent un avenir incertain les attend. ●

✓ UNE VICTOIRE

On a une équipe du tonnerre. J'ai à cœur ce projet depuis des années. Ma plus grande victoire est d'avoir fait la connaissance de Maëlle et Delphine. Ensemble on est vraiment une super équipe. Elles étaient déjà à 1000% dans le projet sans même s'être jamais rendues au Burkina. On est soutenues par nos professeurs, monsieur Hornick et monsieur Antoine-Mousiaux. Je tiens vraiment à les remercier de leurs conseils et encadrement. Une bonne équipe ça fait tout. Et notre équipe est un cadeau au quotidien. ●

SUITE >>> P22

ÉTUDIANTS SOLIDAIRES



Sono Dja, la

**NOM DU PROJET: SONO DJA
FERME / ÉCOLE AGROÉCOLOGIQUE**



☑ UNE GALÈRE

La comptabilité. Sans hésiter ! On n'a reçu aucune formation pour tenir à jour un carnet de comptes. En plus, tenir des comptes dans un pays qui n'est pas le sien, ça rajoute une difficulté. Ce n'est pas évident d'avoir des reçus dans une région où l'analphabétisation est extrêmement élevée. La comptabilité a été notre plus grand défi. Encore plus que le choc culturel. ●

☑ UN BON SOUVENIR / UNE ANECDOTE

Il y en a tellement eu. Le jour qui m'a personnellement le plus touchée, c'est quand on a gagné la confiance des villageois. Ils se méfient beaucoup des étrangers et de leurs politiciens. On leur a proposé de venir vacciner leurs poules contre la maladie de New Castle. Ils nous ont dit que toutes leurs poules étaient mortes dans l'épidémie, alors qu'on en avait vu sur le chemin. En discutant longuement, ils ont finalement dit qu'il leur restait peut-être 60 poules et qu'on pouvait venir les vacciner. Le jour de la sensibilisation à New Castle donnée par les étudiants Burkinabés, suivie de la vaccination, on a vacciné 80 poules. À la fin ils nous ont dit qu'il restait encore 150-200 poules et ils nous ont également demandé de revenir nous occuper de leurs petits ruminants. À ce moment précis, on a compris qu'ils nous faisaient confiance. ●



ferme-école



✓ UN BON CONSEIL

Énormément de patience, d'écoute. Écouter les personnes avec qui on travaille en Europe mais aussi en Afrique et ne pas minimiser ce qui peut être important pour eux. Et continuer de croire en son projet. Tous les jours on a été mis à rude épreuve. Dès qu'on réalisait une mini victoire, le lendemain on avait trois mauvaises nouvelles. ●

✓ VOUS IMPLIQUER...

Notre projet est un projet sur plusieurs années. J'espère pouvoir envoyer des étudiants pour des stages ou des mémoires dans un an. En attendant, nous continuons de construire la ferme. Nous pensons prochainement lancer un crowdfunding. Si des étudiants ont envie de faire partie de l'équipe afin de continuer le projet, et également se rendre sur place pour aider à la construction de la ferme, ils sont plus que les bienvenus. Ils existent encore d'autres possibilités de bourses étudiantes pour ce genre de projet et pour partir. ●

Si des étudiants veulent partir cet été pour aider Sono Dja, ils peuvent me contacter à l'adresse tiphainegrégoirex@gmail.com, ou encore projet.sonodja@gmail.com

VOIX SOLIDAIRES RADIO

Une émission radio 100% solidaires
qui croise regards universitaire & associatif
pour nous donner envie d'agir!

TOUS LES LUNDIS
DE 16H30 À 18H30



Envie

de prendre la parole,
de devenir journaliste,
chroniqueur, reporter
ou technicien son ?

Contactez

Luca Piddu
luca.piddu@ulg.ac.be

